

Thèmes > Le logement > Habiter dans son logement >
La vie dans son logement >
Les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ)

Les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ)

Dernière mise à jour 12/01/2026

Les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ) apportent une aide à domicile aux personnes en situation de handicap pour **l'accomplissement de tâches quotidiennes**. La personne habite chez elle, en autonomie, mais a besoin d'une assistance pour certaines activités.

Les principaux actes visés sont ceux qui ont trait à l'hygiène, la nourriture, les transferts (lit, chaise, WC), la mise en condition pour une activité et les petites remises en ordre. En sont strictement exclus tout acte médical ou paramédical, toute guidance psychologique ou sociale, de même que les tâches ménagères ou de gros entretien (tapisser, peindre, jardiner...).

Les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ) peuvent intervenir à toute heure de la journée ou de la nuit, toujours à la demande de la personne. Il s'agit donc d'une **aide très ponctuelle adaptée à chaque usager selon son handicap et sa situation familiale ou sociale**, et qui permet au bénéficiaire de vivre de façon autonome, sans devoir planifier ses besoins quotidiens.

Pour pouvoir bénéficier du service, la personne en situation de handicap doit donc résider à proximité de la permanence du service. Dans les faits, les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ) sont reliés à des noyaux d'habitations (immeubles, zones résidentielles...) afin d'assurer une réponse rapide aux demandes d'intervention des bénéficiaires.

À Bruxelles, il existe 5 services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ), agréés et subventionnés par Iriscare (COCOM).

Ressources

- Les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ)
(<https://www.iriscare.brussels/fr/citoyens/personnes-en-situation-de-handicap/services-daide-aux-actes-de-la-vie-journaliere-avj/>)
Iriscare

Adresses utiles

CITE-SERVICES

1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

CITE-SERVICES

Rue du Ciel Bleu 13A

1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

Belgique

02/772.31.11

citeservices@cswd.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/789>)

AVJ GERMINAL - ADL GERMINAL

1140 EVERE

AVJ GERMINAL - ADL GERMINAL

Rue Fernand Léger 50

1140 EVERE

Belgique

02/726.36.99

02/772.18.95 (ANLH)

avjgerminaladl@anlh.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/8845>)

AVJ-MOLENBEEK-ADL

1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

AVJ-MOLENBEEK-ADL

Rue Fernand Brunfaut 2

1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Belgique

02/414.23.21

02/772.18.95 (ANLH)

avjmolenbeekadl@gmail.com

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/8835>)

CAP FOR ANDY - EVERE

1140 EVERE

CAP FOR ANDY - EVERE

Avenue Henry Dunant 20

1140 EVERE

Belgique

www.capforandy.be

02/242.10.56

0496/12.10.74

info@capforandy.be

paul.letoret@cap4andy.be

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/18796>)

CAP FOR ANDY - UCCLE

1180 UCCLE

CAP FOR ANDY - UCCLE

Chaussée d'Alseberg 905

1180 UCCLE

Belgique

www.capforandy.be

02/242.10.56

cap4andy@gmail.com

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/18279>)

Comment bénéficiaire de l'aide aux actes de la vie journalière (AVJ) ?

Pour bénéficier des interventions d'un service d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ), vous devez :

- Être reconnu comme personne en situation de handicap auprès d'Iriscare.
- Être âgé de moins de 60 ans lors de l'introduction de la demande.
- Avoir un handicap physique grave nécessitant une assistance d'au moins 7 heures par semaine, et maximum 30 heures par semaine.
- Télécharger et compléter les formulaires « Demande d'admission dans un centre ou service agréé par la COCOM » et « Attestation type II », et les renvoyer par recommandé à Iriscare. Les formulaires sont téléchargeables sur le site d'Iriscare (<https://www.iriscare.brussels/fr/citoyens/personnes-en-situation-de-handicap/services-daide-aux-actes-de-la-vie-journaliere-avj/>).

Adresses utiles

IRISCARE

1040 BRUXELLES

IRISCARE

Rue Belliard 71

1040 BRUXELLES

Belgique

Site internet (<https://www.iriscare.brussels>)

02/435.64.00

info@iriscare.brussels

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/18608>)

Dernière mise à jour 12/01/2026